

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE REMIGNY

ARRÊTÉ DE NON OPPOSITION A UNE DÉCLARATION PRÉALABLE
DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DEMANDE DE DECLARATION PREALABLE Dossier déposé complet le 17 Août 2023	Dossier n° DP 71369 23 E0013
Par : Monsieur Luc REMOND	
Demeurant à : 18 Rue des Ecoles - 71150 REMIGNY	
Pour : Réfection de toitures, cheneaux et descente des eaux pluviales, création de 2 fenêtres de toit	Surface de plancher autorisée : // Nb de bâtiments créés : // Nb de logements créés : //
Sur un terrain sis à : 18 Rue des Ecoles - 71150 REMIGNY	
Cadastré : B242, B243	Destination : habitation

Le Maire,

- Vu la demande de déclaration préalable susvisée,
- Vu le Code de l'Urbanisme,
- Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) révisé le 25/10/2022,

ARRETE

Article unique : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable susvisée ;

Fait à REMIGNY, le 31 août 2023

Le Maire,

Date d'affichage en mairie de l'avis de dépôt de la demande : 17 août 2023

